

UR- CAN INC.
PO BOX 20069 Brant Hills
Burlington, ON, L7P 0A4
Canada
1-888-484-3213

PRODUIT: Onguard éliminateur de punaises de lit - 400 g (Reg.31515)

CODE: 100013

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identité du produit..... Onguard éliminateur de punaises de lit - 400 g (Reg.31515)
Numéro del produit..... 100013
Fabricant..... Empack Spraytech Inc.
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : 1-613-996-6666.
Utilisation recommandée..... Pulvérisation d'insecticide.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
Mention d'avertissement..... ATTENTION.
Classification des dangers :
Dangers physiques..... Aérosols - catégorie 3. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
Dangers pour la santé..... Non classifié.
Mention de danger..... H229:Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur (3). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence:
Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P251:Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Intervention..... Aucun .
Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P410+P403:Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination..... Aucun.
Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Isobutane	75-28-5	10-30
Distillats de pétrole	64742-47-8	5-10
Tétraméthrine	7696-12-0	0,200
d-phénothrine	26002-80-2	0,200
Parfum	Mix	< 0,10

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation..... Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Ingestion..... Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

PRODUIT: Ongaard éliminateur de punaises de lit - 400 g (Reg.31515)**CODE: 100013****SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.
Risques d'incendie général.....	Aérosol non inflammable, mais il contient gaz propulseur inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Retirez toutes les sources d'inflammation. Le matériau peut créer des conditions glissantes. Éloignez les gens du vent de déversement ou de fuite. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation . Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Contenu sous pression. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y ... compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Stocker à une température comprise entre 5° C (41° F) et 50°C(122°F).

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Distillats de pétrole	100 ppm	Non disponible	500 ppm; 2900 mg/m ³	Non disponible	350 mg/m ³
Tétraméthrine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
d-phénothrine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Parfum	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.				
Mesures de Protection individuelle : Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.				
Protection de la peau.....	Normalement pas nécessaire.				
Protection des voies respiratoires.....	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

PRODUIT: Ongaard éliminateur de punaises de lit - 400 g (Reg.31515)**CODE: 100013****SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Fine brume.
Odeur.....	Bois de cèdre.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	6.0 à 8.0.
Pression de vapeur (lb/po2).....	40-50 @ 21 ° C .
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1).....	Non disponible.
Point d'ébullition (° C).....	100° C.
Point de fusion/congélation (° C).....	Aucune donnée.
Teneur en COV.....	Aucune donnée.
Densité (liquide).....	0,960-1.000.
Gravité spécifique (aérosol).....	0,845-0,875.
Solubilité dans l'eau.....	Soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammation (propergol), ° C.....	460. (Isobutane).
Point d'éclair (° C), méthode.....	-82.8. (Isobutane).
Abaisser la limite d'explosivité (% , vol).....	1.8. (Isobutane).
Limite supérieure d'explosivité (% , vol).....	8.4. (Isobutane).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Products	

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4 heures)	Non disponible
Distillats de pétrole	>5.2 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Tétraméthrine	>1.180 mg/L (Rat - 3 hrs)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >5,000 mg/kg (Peau - Rat)
d-phénothrine	>2.0 mg/L (Rat - 4 heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Rat)
Parfum	Pas disponible	Pas disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Non.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Peut causer une irritation cutanée bénigne.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Contact direct avec les yeux peut causer une légère rougeur.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.	
Mutagenicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Cancérogénicité.....	Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.	
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.	
STOT - exposition unique.....	Non classifié.	
STOT - exposition répétée.....	Non classifié.	
Danger par aspiration.....	Aucune donnée disponible .	
Effets chroniques.....	Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.	
Données toxicologiques		
Inhalation CL50 Rat 4hrs (calculé en	~ 19 mg/L.	
mélange) :		

PRODUIT: Onguard éliminateur de punaises de lit - 400 g (Reg.31515)**CODE: 100013****SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

DL50 par voie orale-rats (calculé en ~ 50 000 mg/kg.
mélange) :
DL50 par voie cutanée-lapin (calculé en .. ~ 21 000 mg/kg.
mélange) :

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité..... Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement. Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs..... Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... UN1950, aérosols, classe 2.2, quant. ltée.
DOT (U.S. route)..... UN1950, aérosols, classe 2.2, quant. ltée., bien de consommation, ORM-D.
IMDG (International - Marine)..... UN1950, aérosols, classe 2.2, quant. ltée.
IATA (International Air)..... UN1950, aérosols, classe 2.2, quant. ltée.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé.
Règlements américains..... California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) ce matériel n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou toxiques reproduction sous 65 de Californie a proposé à des niveaux qui seraient soumises à la proposition. OSHA (29CFR 1910.1200). Nationale inventaire TSCA : Produits cosmétiques ne sont pas réglementées en vertu de la TSCA. Pour des instructions supplémentaires, lisez l'étiquette approuvée de la PMRA avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ce produit chimique est un produit antiparasitaire enregistré par l'Agence de réglementation de la gestion des nuisibles de Santé Canada et il est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.
Étiquetage PCPA.....

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité..... Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP. Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.
Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par Affaires Regulatory
Version Révisée 2025-09-10